



L'INFORMATEUR

Volume 29

Numéro 3

mars 2022

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Jules Soucy

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Sébastien Thériault
Yves Lebel
Linda Levesque
Jérôme Dubé

BUREAU MUNICIPAL

112, RUE DES ÉRABLES-LOCAL 101

Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269 poste 4645

✉ : 418 854-8457

@: info@packington.org

http://www.packington.org

Denis Moreau, directeur général/sec.trés.
Roxanne C.-Gagnon, adj. administrative

COMMISSION DES LOISIRS
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

POSTE CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SURÉTÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

HORAIRE RÉGULIER

DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier :

Du lundi au jeudi

De 9 h 00 à 12 h 00

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h 00 à 12 h 00.

Mot de Monsieur le maire

Chers citoyennes et citoyens,

Nous voici rendus aux portes du printemps où les belles journées ensoleillées et la chaleur reviendront graduellement entraînant du même coup la période de dégel. D'ailleurs, celle-ci débutera le 21 mars pour notre secteur municipal. Nous demandons aux propriétaires de camions lourds et de remorques de réduire leurs charges et de respecter les règles exigées par le ministère des Transports. Il est aussi très important que les automobilistes ajustent et ralentissent leur vitesse sur les voies publiques, il en va de la sécurité de tous les usagers et de la préservation de nos chemins.

Étant donné l'assouplissement des règles sanitaires, la dernière séance régulière du conseil municipal s'est déroulée en présentiel au chalet communautaire le 7 mars. Nous avons profité de ce moment pour présenter le nouveau policier parrain de la Sûreté du Québec assigné à notre municipalité. Il s'agit de M. Jeff Lebel qui prend la relève de M. Marco Beaulieu qui a collaboré avec nous pendant plus de 20 ans. Lors de cette rencontre, le conseil a approuvé quelques résolutions qui se retrouveront éventuellement dans le procès-verbal diffusé sur le site web de la municipalité ainsi que dans l'Informateur. Je vous invite à les lire. L'enregistrement de la séance est également disponible sur la page Facebook de la municipalité pour ceux qui souhaitent la visionner. Nous avons pris connaissance des commentaires lors de la diffusion en direct et nous apporterons des améliorations à la qualité du son.

Les élèves viennent de terminer leur semaine de relâche tant méritée. Deux belles activités ont été offertes par la municipalité et la Commission des loisirs dans le cadre de la semaine VIP de la MRC du Témiscouata. Une séance de patinage son et lumières ainsi que la super glissade en tubes ont été à l'honneur. Merci à toutes les personnes qui ont organisé ces activités et à tous ceux qui ont participé. Il est à noter que la patinoire fermera sous peu.

Quelques jours avant la semaine de relâche avait lieu le Music-Hall de l'École secondaire de Dégelis. 6 élèves de Packington ont brillé sur la scène lors de ce spectacle. Il s'agit de Xavier Albert, Loucas Michaud, Maria Soucy, Maëli Landry, Thalia Morin et Fabrice Bourgault. Une mention spéciale a été décernée à Thalia et Fabrice, qui font partis du même band musical, et qui se sont

mérités les grands honneurs dans leur catégorie. Ils participeront à la finale régionale prochainement. De son côté, Maélie a reçu le prix « Coup de cœur » pour son interprétation en chant. Bravo à chacun d'entre vous pour ces belles prestations.

Finalement, concernant l'agrandissement du chalet communautaire, la date d'échéance de la livraison du bâtiment a été reportée de quelques semaines en mars en raison de certains travaux non terminés. Nous restons confiants que le chantier sera finalisé pour la fin du mois de mars.

Je vous donne rendez-vous à la prochaine séance régulière du conseil municipal qui aura lieu lundi le 4 avril 2022 dès 19 h 30 au chalet communautaire. Bon mois de mars à tous!

Jules Soucy
Maire

DATES DES SÉANCES POUR 2022

4 avril 2022	2 mai 2022	6 juin 2022
4 juillet 2022	22 août 2022	6 sept. 2022
3 octobre 2022	7 novembre 2022	5 décembre 2022

À 19 h 30 au 115, rue Soucy Packington.

Tirage de la contribution volontaire

À la demande des citoyens et citoyennes, voici la liste des gagnants (es) de la contribution volontaire à partir d'août 2021 jusqu'à février 2022.

Août 2021: Madame Nathalie Morin (677.50\$)

Septembre 2021: Monsieur Sylvain Soucy (665.00\$)

Octobre 2021: Madame & Monsieur Doris et Lucie McCluskey (647.50\$)

Novembre 2021: Monsieur Denis Soucy (637.50\$)

Décembre 2021: Madame Lucia Nickner Thériault (650.00\$)

Janvier 2022: Madame Yolande Boudreau (552.50\$)

Février 2022: Monsieur Benoit Caron, curé (557.50\$)

Félicitation encore à nos gagnants et gagnantes. Le tirage du mois de mars se fera le dimanche 3 avril 2022 et paraîtra dans l'informateur du mois avril.

Le tirage du 10% du montant total des capitations reçues pendant l'année 2021, s'est fait ce dimanche le 6 mars 2022 parmi tous ceux qui ont contribué. Notre grand gagnant s'est **mérité la somme de 590.00\$**. Il s'agit de **Monsieur Charles Beauregard**. Félicitation!

Il sera possible de faire des **virements par Interac à la fabrique de Packington**. Veuillez communiquer avec la fabrique afin d'avoir l'adresse courriel ainsi que toutes les informations nécessaires pour effectuer les virements.



Municipalité de Packington
112, rue des Érables Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0

Offre de services

La Municipalité de Packington, propriétaire du restaurant de la plage municipale recherche une personne dynamique pour exploiter son service de restauration et s'occuper des locations du terrain de camping. Le camping compte une trentaine de sites dont la majorité sont munis de trois (3) services. La plage et le camping se situent au 585 et 590 5e Rang Sud près du lac Jerry (Méruimticook). Des conditions très avantageuses seront proposées afin de tout mettre en œuvre pour assurer la viabilité et la qualité de ce service très apprécié de notre fidèle clientèle. L'ajout de plusieurs investissements récréatifs et de nouvelles activités estivales permettent un achalandage accru de notre site. Les personnes intéressées devront présenter une offre de services au conseil municipal en tenant compte des exigences du propriétaire des lieux.

Conditions

1. Être ouverte tous les jours de la semaine du 24 juin au 1^{er} septembre;
2. Se procurer tous les permis nécessaires à la gestion du restaurant;
3. Fournir sa police d'assurance responsabilité comme exploitant d'un restaurant;
4. Se conformer aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux;
5. S'assurer de l'entretien normal du restaurant et des équipements en place;
6. Voir à l'accueil et diriger les campeurs sur le site loué;
7. Payer toutes les dépenses liées à son exploitation (téléphone, électricité, gaz propane et toutes fournitures liées à son exploitation);
8. Tenir un registre de location tout au long de la saison et en informer le propriétaire;
9. Devra avoir une expérience comme restaurateur;
10. La Municipalité accorde 15 % des revenus de location des terrains de camping à la personne qui s'en occupe;

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre, par la poste, par télécopieur ou par courriel, pour le **vendredi 25 mars 2022 à 11 h** aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Packington
Denis Moreau, directeur général
112, rue des Érables Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0
Téléphone : 418 853-2269
Télécopieur : 418 853-6427
Courriel : info@packington.org

Chalet communautaire : Location de salles

Considérant que nous sommes présentement en construction au chalet communautaire et que l'échéancier des travaux est fixé au 31 mars 2022;

Considérant le contexte de la pandémie et l'obligation du propriétaire de s'assurer que toutes les personnes ont leur passeport vaccinal;

En conséquence,
il est proposé par Jérôme Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington ne fera pas de location de salle tant et aussi longtemps que les travaux ne seront pas terminés et que le bâtiment sera livré.



RENCONTRE DE LA TABLE DE CONCERTATION

DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET ÉVÉNEMENTIELS DE PACKINGTON !

Nous vous convoquons à une reprise des rencontres, en présentiel, des représentants (es) des organismes communautaires de la municipalité pour permettre de planifier les prochaines activités et d'établir les priorités et les besoins de chaque organisme. Nous invitons également les responsables d'événements à participer à ces rencontres afin de bien coordonner le calendrier, la planification et les besoins des organisateurs (trices) afin d'offrir des activités structurantes et sécuritaire pour le bénéfice de toute notre communauté.

La rencontre se tiendra lundi le 14 mars au Chalet communautaire à 19 h . Votre participation est essentielle afin de permettre d'atteindre nos objectifs communs de vitalité et d'entraide.

Pour informations :
Denis Clermont 418-853-2269 poste 4647
dclermont@packington.org

Commission des loisirs



SOIRÉE PATINAGE SON ET LUMIÈRE

Vendredi 11 mars de 19h30 à 21h 30

Complexe des Générations







Le comité des loisirs vous invite...

La grande glisse des retrouvailles

Samedi le 12 mars au Chalet communautaire

- Tubes de glisse disponibles
- Patinage libre au Complexe
- Raquettes pour toute la famille
 - Feu de joie
- Animation musicale
- Lunch à partir de 11 h
- Rallye bottine familial

Venez vous procurer votre casse-tête aimanté de la relâche VIP 2022




Du 5 au 12 mars





Procurez-vous votre rallye
au Chalet communautaire
ou au bureau municipal
Pizza familiale à gagner

Rallye Bottines

Tirage
Samedi 12 mars
au Chalet communautaire

Remettre vos réponses au Chalet ou un courriel à dclermont@packington.org



Adresse : 34 RUE PRINCIPALE
Tél. : _____

Date : 24 MAR 2022

Avis de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aux membres actifs et membres conjoints du Club 50 + de Packington.

Madame,
Monsieur,

Vous êtes invité(e) à l'assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus de


Date : 24 MAR 2022

Heure : 19:00 HRS.

Endroit : 34 RUE PRINCIPALE, LOCAL DES 50 ANS 2 PLUS de Packington.

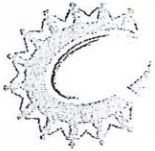
Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour. Celui-ci prévoit l'élection de postes au conseil d'administration du club. L'élection se fait avec dépôt au préalable d'un formulaire de mise en candidature. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre de président ou d'administrateur doit faire parvenir, au secrétaire du club, un formulaire de mise en candidature **au plus tard cinq jours ouvrables¹ avant la date fixée pour l'assemblée générale.** Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature au local du club ou en communiquant avec la personne responsable du secrétariat.

Comptant sur la participation de tous les membres, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.


Secrétaire

Tél. : 418 853-9942.

¹ Dans le calcul du «5 jours ouvrables», les journées de week-end, les journées fériées et la journée de l'assemblée générale ne comptent pas.



Club des 50 ans et plus de : Packington

Adresse : 37 RUE PRINCIPALE

Tél. : _____

Projet d'ordre du jour

Assemblée générale annuelle

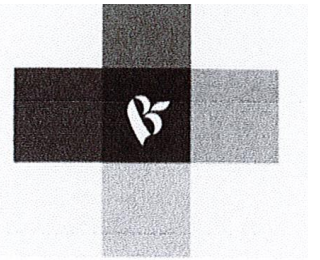
Réf. : Assemblée générale (Art. 11 des Règlements généraux d'un club)

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la réunion
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Constatation du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier
7. Dépôt de la liste des membres en règle (actifs, conjoints, amis)
8. Rapport des activités de l'année
9. Rapport et adoption des états financiers
10. Nomination d'un (e) vérificateur (trice) pour la prochaine année
11. Adoption de règlements de régie interne (si nécessaire)
12. Ratification des actes administratifs posés par le Conseil d'administration
13. Élection des administrateurs :
 - a) Choix d'un (e) président (e) d'élection
 - b) Choix d'un (e) secrétaire et de deux scrutateurs (trices) (si nécessaire)
 - c) Lecture des mises en candidatures
 - d) Votation (si nécessaire)
14. Allocution de la présidence du club
15. Mot de la présidente ou du président de secteur
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

P.S. Les présidentEs des secteurs ou leurs adjoints ont les compétences pour agir en tant que présidentE d'élection aux assemblées générales des clubs.



Affilié au Carrefour 50+ du Québec



Maxime Blanchette-Joncas soutient une hausse de la pension de vieillesse pour tous les aînés

Rimouski, 10 février 2022 – Maxime Blanchette-Joncas, député de Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques, soutient sa collègue Andréanne Larouche, porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés, qui marraine actuellement une pétition visant une hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour toutes les personnes de 65 ans et plus.

Rappelons que le gouvernement libéral a choisi de créer deux classes d'aînés en réservant l'augmentation la pension de la Sécurité de la vieillesse uniquement aux 75 ans et plus. En décembre dernier, un projet de loi a d'ailleurs été adopté en ce sens à la Chambre des communes.

« La situation actuelle est inacceptable. Le gouvernement libéral a décidé de mettre de côté les 65 à 74 ans et, de ce fait, laisse tomber des millions de personnes âgées. Contrairement à ce qu'il semble croire, la précarité financière n'attend pas le 75^e anniversaire de nos citoyens les plus vulnérables pour frapper. La pandémie et l'inflation galopante, qui a atteint un sommet en 30 ans à la fin de 2021, font très mal au portefeuille de tous les aînés », affirme Andréanne Larouche.

« Pour le moment, le gouvernement n'a offert que des aides ponctuelles qui sont bien insuffisantes. Nous demandons une augmentation de 110 \$ par mois de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés de 65 ans et plus afin d'améliorer de manière permanente leur pouvoir d'achat », fait valoir M. Blanchette-Joncas.

« Le Bloc Québécois ne laissera pas tomber les aînés de 65 à 74 ans. C'est pourquoi j'encourage les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques à joindre leur voix à la nôtre. Cette pétition est l'opportunité de montrer notre soutien envers les personnes âgées et notre volonté d'améliorer la qualité de vie de tous les 65 ans et plus », conclut Maxime Blanchette-Joncas.

La pétition électronique est disponible jusqu'au 2 juin prochain au :
<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-3820>

From: Information Carrefour 50+
informations@carrefour50.com

Subject: Appels frauduleux

Date: Feb 23, 2022 at 15:56:52

To: Information Carrefour 50+
informations@carrefour50.com

N.B. Avec les dernières mesures sanitaires imposées, nous sommes présentement en télétravail.
Pour nous rejoindre : [418 722-6066 #102](tel:4187226066) | informations@carrefour50.com

N.B. Courriel adressé à tous les clubs affiliés du secteur Témiscouata et aux responsables du secteur

Bonjour !

Nous avons appris que des membres du secteur Témiscouata ont reçu des appels téléphoniques d'une personne disant offrir des services financiers qui seraient référés par le Carrefour 50 + du Québec.

Nous tenons à vous aviser que **nous n'avons jamais autorisé ce genre de contact avec les membres de nos clubs affiliés**. Nous comptons sur vous pour aviser le plus grand nombre possible de vos membres de cette tentative de vente probablement frauduleuse.

Merci d'informer vos membres à ce propos. Demeurons vigilants !

Bonne soirée !



Isabelle

La chronique municipale de la Sûreté du Québec.

MARS « Mois de la prévention de la fraude »

En mars de chaque année, la prévention de la fraude est mise à l'honneur. Il est donc impératif pour moi de vous sensibiliser et vous donner des conseils de sécurité. Personne n'est à l'abri de la fraude, peu importe son âge, son niveau d'éducation ou son lieu de résidence. Cependant, la plupart des fraudes peuvent être évitées en étant informées et ainsi mieux pouvoir les identifier et se protéger efficacement.

La fraude se définit comme étant un acte criminel pour lequel une personne soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent par supercherie, mensonge ou autres moyens.

Que ce soit par internet ou bien par téléphone, les informations recherchées pour le vol et la fraude d'identité sont les mêmes ;

- Nom complet
- Date de naissance
- Numéro d'assurance sociale
- Adresse intégrale
- Nom d'utilisateur et mot passe pour les services en ligne
- Données de cartes de crédit
- Numéro de comptes bancaires
- Numéro passeport

Comment vous protéger :

- Ne jamais divulguer des renseignements personnels ou financiers par courriel, sur les médias sociaux ni par téléphone.
- Vérifier vos états financiers fréquemment.
- Vérifier votre dossier de crédit (Équifax ou Trans-Union Canada).
- Prenez des mots de passe sécuritaire en évitant des mots communs et en y insérant des caractères spéciaux.
- N'écrivez votre mot de passe nulle part et ne jamais divulguer et partager votre mot de passe à personne.

Une fraude répandue est l'hameçonnage qui consiste à créer des courriels, texto ou des pages Web qui sont des répliques de sites et d'entreprises réels et légitimes (Institutions financières, organisme gouvernemental).

Les institutions financières ne communiqueront JAMAIS avec vous par courriel pour obtenir vos renseignements personnels. Si vous pensez que c'est un message plausible, veuillez contacter l'institution ou la compagnie avec le numéro que vous possédez déjà (ex. : numéro au verso de votre carte bancaire).

La fraude marketing de masse, consiste à la vente de produits ou de services de tout genre, mais le message véhiculé par le vendeur est faux. L'information donnée au client est délibérément trompeuse, ou la compagnie n'a pas l'intention de respecter son engagement envers son client. Par exemple, on vous dit que vous avez gagné un prix, mais pour le recevoir vous devez fournir vos informations personnelles. Ce type de fraude peut survenir par messagerie texte, par courriel, par téléphone et même par courrier.

- Ne dépensez pas d'argent pour recevoir un prix. Au Canada, les prix sont toujours gratuits.
- Ne payez pas pour des produits ou services avant de les avoir reçus lorsque quelqu'un vous sollicite.
- Avant de faire un don de charité, vérifiez que l'organisme de bienfaisance est enregistré auprès de l'agence du Revenu du Canada ou contacter l'organisme local.
-

Si toutefois malgré votre prudence vous êtes victime de fraude il est très important de le signaler à :

- Votre entourage : afin de les sensibiliser à la fraude et les protéger.
- Centre antifraude du Canada : pour contribuer à la sensibilisation du public.
- Les policiers : pour permettre d'établir un portrait juste de la criminalité et d'allouer les effectifs nécessaires à la lutte aux fraudes.
- Les institutions visées (comme votre caisse) : pour qu'elles prennent les mesures nécessaires.

Comment le signaler :

- Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141(cellulaire)
- Centre antifraude du Canada : 1-888-495-8501



Mélissa Bossé

Technicienne en administration

Centre de services MRC – Rivière-du-Loup

Région Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Sûreté du Québec

Bureau 418 551-8144

www.sq.gouv.qc.ca   

NOUVEAU SITE WEB

La route de l'entrepreneur
Visitez notre plateforme en ligne dédiée à guider les entrepreneurs vers la réussite de leur projet d'affaires, une étape à la fois. Découvrez des conseils pratiques, outils téléchargeables et ressources locales.

Boîte à outils À propos Réseau Nous joindre

visitez la plateforme

Route de l'entrepreneur

Votre guide dans l'ascension vers la réussite de votre projet d'affaires, une étape à la fois. <https://routedelentrepreneur.com>

SADC Société d'aide au développement de la collectivité DE TÉMISCOUATA
info@sadctemiscouata.com

Packington
de nature généreuse

JOURNÉE JUSTICE

Gratuit

Mardi le 29 mars 2022, en collaboration avec le Centre des Femmes du Témiscouata et L'Appui pour les proches aidants, le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent vous invite
à une Journée Justice.

10 h à 12 h Conférence ayant pour titre "Mieux protéger"
13 h à 16 h Rencontres individuelles avec une juriste

« À l'entrée en vigueur de la loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité, d'ici juin 2022, les curatelles actuelles seront converties en tutelle. La tutelle deviendra le seul régime de protection offert aux personnes inaptes.

Qu'est-ce que ce changement signifie en matière de droits?
Quelles seront les nouvelles obligations pour le mandataire désigné au mandat de protection ? Lors de cette conférence, vous connaîtrez toutes les modifications importantes. »

*** Inscription obligatoire au 418.854.2399**

Le tout se déroulera au Centre des Femmes du Témiscouata

Bienvenue à toutes et à tous !

Financé par :

Justice

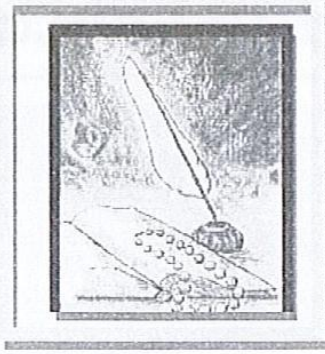
Québec 

L'APPUJ POUR LES PROCHES AIDANTS

Centre
des femmes
du Témiscouata



CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Bas-Saint-Laurent



Invitation au Club de lecture

« L'héritage des mots »

Animé par Sylvie Marquis

Venez nous parler de vos coups
de cœur et découvertes.

Les mercredis 2 mars, 6 avril et
4 mai à 13 h 15 au Centre

Service gratuit de prêt de livre sur place

**Maximum 8
participantes**

ACTIVITÉS de L'APPUI au Témiscouata

**Formation avec Santé Mentale Québec
par Kyliane Guay**

« La santé mentale et les 7 astuces pour se recharger »

Date : Jeudi 10 mars à 13 h 15

Via la plateforme Internet **Zoom**



Journée justice avec la Centre de Justice de Proximité

Date : Mardi 29 mars

Conférence à 10 h

« Régime de protection (Nouvelles lois) »

Via la plateforme Internet **Zoom** et possibilité en présentiel
au Centre des Femmes à Saint-Louis

Rencontre individuelle sur rendez-vous
de 13 h à 16 h au Centre des Femmes à Saint-Louis

GRATUIT! Informations ou inscription 418-854-2399

PROGRAMMES ET ATELIERS DU CENTRE DES FEMMES

ANTIDOTE 1 et 2

Animé par Françoise Bélanger

Antidote 1 : Une quête d'identité qui amène une connaissance de soi, aide à s'affirmer et redéfinir ses relations avec les autres.

Les jeudis 17 mars au 19 mai de 13 h à 16 h
à la MRC, quartier Notre-Dame-du-Lac
5, rue Hôtel-de-Ville

Antidote 2 : Une quête d'amour, vers une autonomie affective (Prérequis : Antidote 1)

Les samedis 19 mars au 28 mai de 9 h à midi
30, rue Pelletier, quartier Cabano (Source d'Espoir)

« YOGA DOUX »

(Postures avec ou sans l'aide d'une chaise)

Les lundis 7-14 - 21 et 28 mars et 4 avril de 14 h à 15 h
au Centre des Femmes
Animé par Nathalie Préfontaine



Venez prendre une pause pour le corps et l'esprit
Réchauffement, respiration, relaxation

Apportez votre tapis de yoga et bouteille d'eau

Information et inscription

Prend un moment pour toi et inscris-toi au 418-854-2399

OU à femtemis@videotron.ca



Suivez nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/centredesfemmesdutemisouata